

La Lettre d'information

Directeur de Publication :
Philippe DEBRARD
Rédacteur en Chef :
Sébastien MATRY
Ont participé à ce numéro :
Philippe DEBRARD, Sébastien MATRY, Alain PHELIZON, Pascal GUISET et Jean RENAULD

Novembre 2011 **N°93**

Bulletin d'information de l'Association Philatélique Champenoise — Région III— n° 41

Dans ce numéro :

Infos générales	2
C'est la Foire !!!	2
Le Forum des	2
L'Assemblée Générale	3
Ils sont récompensés	4
Histoire d'un timbre	4
Correspondances interzones 1940-1943	5-6

Le mot du président

C'ETAIT

BIEN

LA RENTREE !

Ce n'était pas la rentrée que pour les élèves. Pour l'APC aussi comme vous le constaterez dans les différents articles de cette lettre. Mais ne nous en plaignons pas car après tout nous montrer en public est une nécessité pour inviter les collectionneurs isolés à nous rejoindre ignorant bien souvent tous les services que l'on peut mettre à leur disposition.

Cette période s'est terminée par notre Assemblée Générale qui permet de faire le bilan de l'année écoulée, nos réussites et nos échecs, et de présenter notre programme de l'année à venir. Si les échanges verbaux sont parfois animés ils restent toujours cordiaux.

Alors j'espère que vous trouverez des satisfactions dans vos recherches grâce à toute l'équipe qui se dévoue pour assurer le bon fonctionnement de l'APC

Bonne saison philatélique !

Philippe DEBRARD

Congrès Régional du GPCA à Château Thierry

Les 15 et 16 octobre s'est déroulé à Château Thierry le 38ème congrès du Groupement Philatélique de Champagne Ardenne.

A cette occasion l'Amicale Philatélique de Château Thierry fêtait ses 50 ans. Une exposition non compétitive a été organisée à cette occasion. Les deux collections « Les cachets des congrès régionaux » de René PARISSE et « La betterave à sucre » de Sébastien MATRY, ont représenté l'APC lors de cette exposition intéressante et variée par la richesse et la diversité des collections présentées.

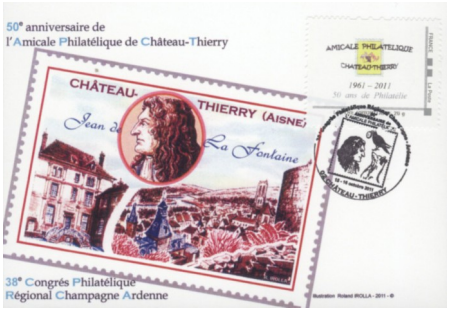

Carte dessinée par R Irolla et éditée par l'APCT

Le congrès du GPCA s'est déroulé le dimanche matin en présence de Martine DIVAY, représentante de la FFAP. Le bilan de l'année sur le plan des finances et des récompenses obtenues par les collections en expositions régionales ou nationales est bon. Par contre on constate toujours une diminution constante des effectifs dans les clubs du GPCA. Le conseil d'administration et le bureau a été reconduit dans son ensemble.

Réunions Mensuelles

Salle de Malte, 20 rue du Lycée CHALONS EN CHAMPAGNE à 20 h 30

* Vendredi 2 décembre
* Vendredi 6 janvier
* Vendredi 3 février
* Vendredi 2 mars
* Vendredi 6 avril

ASSOCIATION PHILATELIQUE CHAMPENOISE
45 bis, Avenue du Général de Gaulle 51000 Châlons-en-Champagne
Site : www.ass-phil-champ.fr - Tél : 03.26.68.44.48 - Mail : philippe.debrard@orange.fr

Carnet

Nous avons appris le décès de Madame Marie-Rose BOULANGER.

Elle était âgée de 88 ans et était entrée à l'APC en 1989. Elle nous avait fait part, il y a quelques mois, de son intention de démissionner.

C'est la Foire !!!

Invités par la municipalité nous étions présents le lundi 5 septembre à la foire sur le stand de Châlons et Cités en Champagne.

Si le peu d'affluence nous a fait annuler les projections/débats nous avons rencontré à notre table quelques collectionneurs intéressés par notre activité. Mais ils n'ont pas encore donné suite.



Philippe Debrard et Roger Braunshausen présents sur le stand de l'APC à la Foire de Châlons

Vente anticipée

Le 30 septembre dernier avait lieu à la Poste Châlons Cathédrale, la vente anticipée des timbres servant pour la nouvelle offre de courrier rapide pour les particuliers et les entreprises en J+2 : « La lettre verte ».

Ce service a été lancé par la Poste le 1er octobre. Les timbres créés spécialement pour ce service « Lettre verte » ont été dessinés par Yves Beaujard d'après la Marianne qu'il a lui-même dessiné « La Marianne et l'Europe ». Il y a 4 timbres pour chaque échelon de poids pour un envoi en France uniquement.

Le papier servant à l'impression de ces timbres est issu de forêts gérées durablement.

Permanences de l'APC

Les permanences de l'APC seront assurées les 1er et 3ème mercredi du mois de 14 h 30 à 17 h soit les :

- 16 novembre,
- 7 et 21 décembre,
- 4 et 18 janvier 2011.

Ainsi que chaque 2ème samedi du mois de 10 h 30 à 12 h 00 :

- 12 novembre,
- 10 décembre,

Le Forum des associations



Mr Bruno Bourg-Broc, Mme Annie DE CARLI et Mr Christian BATY lors de l'inauguration du forum devant le stand de l'APC

Comme en 2009 nous étions aussi présents le dimanche 25 septembre à la journée des associations. Elles étaient environ 150 sur 600 recensées à Châlons. Projection en boucle de la vidéo réalisée par Patrice Michelet présentant les manifestations de l'APC depuis son origine, souvenirs, timbres, plaquettes et revues étaient à disposition des visiteurs. Mais leur principale préoccupation était de nous proposer d'évaluer et de racheter leurs collections héritées.

Enfin nous avons eu le plaisir de rencontrer bon nombre d'Apécistes, c'est réconfortant.



Assemblée Générale du 2 octobre 2011

Les services :

- **Thérèse Claude : Nouveautés :** 17 abonnés qui ont réglé chacun 170,89 € pour obtenir les nouveautés 2010/2011.

- **Jacques Botte : Souvenirs Irolla :** 13 manifestations durant la saison, soit 35 souvenirs . 34 personnes ou associations sont abonnées. Roland Irolla crée des souvenirs dans la région de Niort.

- **Patrice Michelet - Jacques Vincent : circulations :** 53 abonnés. 15 émetteurs ont fourni 330 carnets. Hausse du nombre de carnets et des prélèvements. La formule des catalogues étant concluante elle sera étendue.

- **Jacques Dupont : Matériel :** Quelques difficultés d'approvisionnement dues aux raisons de santé de notre fournisseur.

- **Sébastien Matry : Lettre d'information :** La nouvelle formule en couleurs sera pérennisée. Merci pour les propositions d'articles. Fournissez les idées et les documents, on se charge de la mise en forme.

Rapport moral et d'activité du Président (extraits) :

Ouverture de l'assemblée en présence de Madame DELECHAUD Directrice adjointe de La Poste Châlons Cathédrale, Madame BELLE-CHARTON Présidente du club philatélique Rémois et Monsieur THIERRY responsable des circulations au club d'Epernay.

- **Manifestations de la saison écoulée :** Nicolas Appert à Châlons et les pionniers de l'aviation à Bouy.

- **Adhérents :** 4 démissions et 4 adhésions. Restent 87 adhérents.

- **Animations :** 10 réunions mensuelles avec en moyenne 23 participants.





- **Thèmes des exposés :** Les Meghdoots : les entiers postaux indiens, les premiers et derniers jours de tarifs en France métropolitaine et les planches de la reine Victoria.

- 4 réunions de conseil d'administration. Les permanences au local ont vu en moyenne 7 à 11 adhérents. Forte augmentation des consultations de catalogues mais pas des ouvrages en bibliothèque..

- Nous avons eu un grand nombre de participations aux expositions. Nos 3 compétiteurs habituels Bernard Butet, Sébastien Matry et Philippe Debrard ont obtenus en compétitions régionales, interrégionales ou nationales en tout 4 médailles de Grand Argent, 3 de vermeil et 3 de grand vermeil.

- La situation financière est restée stable.

Cotisation : Elle est portée à 20 €. Il a été voté le fait que l'abonnement à la Philatélie Française ne soit plus obligatoire. L'APC continuera à gérer les abonnements pour ceux qui le souhaitent.

Manifestations 2012 : Nous nous préparons à organiser une manifestation pour l'inauguration du Capitole, probablement en Août. Nous organiserons la fête du timbre les 13 et 14 octobre. Le thème sera: le feu

Postes :

- **Au conseil d'administration :** ont été réélus MM Jacques Botte, Philippe Debrard et Jannick Vachez. A été élu Mr Jean Renauld

- **Vérificateurs aux comptes** : sont reconduits MM Alain et Christian Phelizon

• **Délégués au G.P.C.A. :** sont reconduits MM Jacques Botte Philippe Debrard et Sébastien Matry.

Bureau :

A l'issue de l'Assemblée Générale le bureau sortant a été reconduit.

Président : Philippe Debrard

Vice– Président : Sébastien Matry

Trésorier : Pascal Guiset

Trésorier adjoint : Jacques Botte

Secrétaire : Roger Braunshausen

Secrétaire Adjoint : Patrice Michelet

Service :Timbres Autocollants

Après une période d'essai, le conseil d'administration a décidé la création du service des nouveautés des timbres autocollants. Ces timbres émis par la Poste et réservés aux professionnels, représentent les même illustrations que les timbres de la collection de France gommés. Les personnes intéressées pour adhérer au service peuvent se faire connaitre auprès de notre trésorier Pascal GUISET.

Pascal GUISET

8, rue des Grands Clos

51510 SAINT GIBRIEN

06.83.66.21.25



Histoire d'un timbre

Ce timbre qui illustre la première page de cette lettre d'information de a été émis en 1971 par la république de Haute Volta est lié à notre ville de Châlons en Champagne.

Il a été émis à l'occasion de la signature de l'accord de jumelage et de coopération entre la commune de Bobo-Dioulasso, deuxième ville du pays et Châlons sur Marne à l'époque. Ce jumelage a été signé 11 ans après l'indépendance du pays intervenue en 1960. Il a permis de nombreux échanges sur le plan culturel, économique et social entre les deux villes.

Le timbre est illustré par l'hôtel de ville de Châlons sur la gauche et celui de Bobo-Dioulasso. Il porte le numéro 262 au catalogue Yvert et Tellier.

Ils ont été récompensés

Patrice MICHELET depuis 4 ans et Jacques VINCENT depuis 18 ans s'occupent de faire circuler les carnets. Ils en ont vu passer, et repasser, des milliers de timbres puisqu'environ 50 000 sont proposés chaque année.

Pour leur dévouement dans cette activité, parfois ingrate ou monotone, qu'ils ont su faire évoluer en collant aux souhaits des Apécistes ils ont reçu la médaille de l'APC.



Jacques VINCENT et Patrice MICHELET reçoivent leur médaille des mains de Philippe DEBRARD

Sites Internet notés pour vous !

Les timbres erronés

Ce site d'un passionné recense quelques inexactitudes sur les timbres du monde entier : erreurs de dessins, inversions, fautes d'orthographe, etc... Ils sont classés selon leur erreur ou bien par thème.

http://timbreserrones.niloo.fr/

Le portail du timbre

C'est un nouveau site conçu par la Poste et qui se veut le site de référence pour la philatélie. Ce portail est pour partie une base de données évolutive sur les timbres de France. Son contenu pourra donc évoluer par l'intermédiaire des internautes qui veulent y ajouter commentaire ou articles. Il y a une autre partie sur les nouveautés et les informations sur la philatélie en général. Enfin une dernière partie à destination de la jeunesse.



Timbre émis en 1971 par la république de Haute Volta à l'occasion de la signature du Jumelage entre Bobo-Dioulasso et Châlons sur Marne

Correspondances interzones 1940-1943

A dater du 1er août 1940, les Autorités Allemandes interdisent le Service postal entre la zone libre et la zone occupée.

Cette situation ne pouvant durer, l'administration met en service à partir du 26 septembre des cartes postales dites Interzones destinées à rétablir le service postal entre la zone occupée et la zone libre.

I - Cartes Interzones, modèle 1940 :

Ces cartes postales « Interzones » sont au type Iris sans valeur faciale, vendues 90 centimes (0,90 francs) dont 80 centimes pour le port et 10 centimes pour le carton.

Ces Cartes extrêmement restrictives possèdent, au verso, 4 lignes d'instructions et 14 lignes pour correspondances à compléter. La censure est très tatillonne et un mot de trop en dehors de ces lignes suffit au rejet de la carte avec la mention : « libellé non réglementaire - inadmis ».

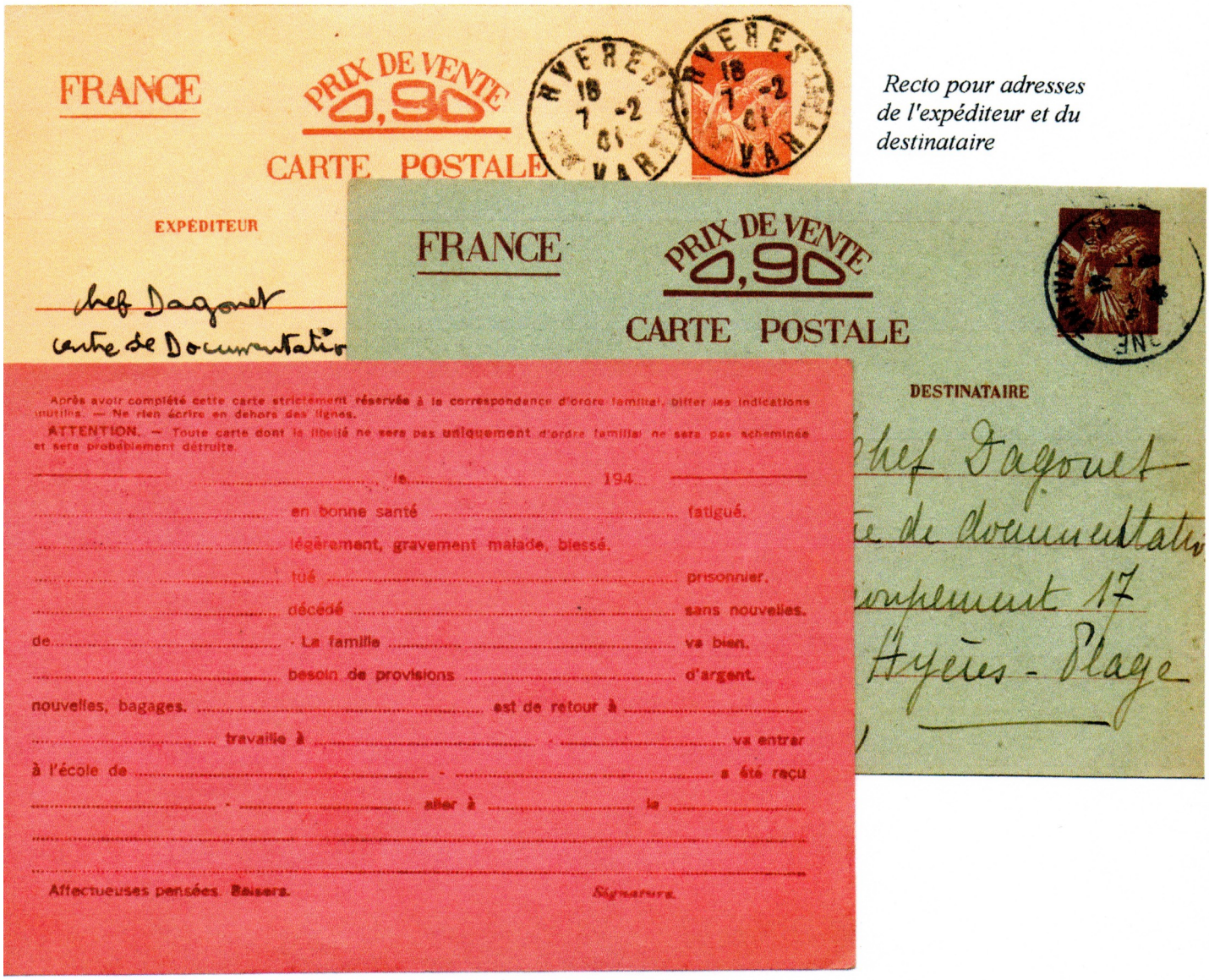

Recto pour adresses de l'expéditeur et du destinataire

Verso : 4 lignes d'instructions et 14 lignes à compléter

Ces cartes existent de différentes couleurs et elles ont beaucoup servi hors de France métropolitaine.

Lors du rétablissement des échanges aériens entre la France et les Colonies, elles ont été surchargées : « Surtaxe aérienne perçue », à Paris et à Bordeaux.

L'échange de correspondance entre les deux zones s'effectue à Moulins-sur-Allier. Par contre, la correspondance avec l'étranger demeure interdite.

II - Carte Interzones, modèle 1941

La collaboration franco-allemande permet, à partir de mai 1941, l'utilisation d'un nouveau modèle de cartes postales Iris Interzones. Le 20 mai 1941, l'ancien modèle est supprimé.



Verso : 7 lignes d'instructions et 7 lignes pointillés, pour la correspondance

Le 14 août 1941, ces cartes sont remplacées par des cartes à 80 centimes au types Iris, puis Pétain avec un verso entièrement vierge.

L'invasion allemande de la zone non occupée le 11 novembre 1942 provoque la suppression de la ligne de démarcation mais la correspondance par lettre entre les deux zones désormais officiellement abolie, n'est rétablie que le 1er mars 1943.

Jean RENAULD